



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Visite du ministre Yves Bolduc à la Commission scolaire des Phares : vers une meilleure compréhension

Rimouski, le 16 octobre 2014 – Le 9 octobre dernier, la Commission scolaire des Phares a reçu la visite de M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Les échanges qui ont eu lieu lors de cette rencontre très attendue ont permis, semble-t-il, une meilleure compréhension de la réalité de la Commission scolaire de la part du Ministre. Le président, la directrice générale par intérim, le directeur des Services éducatifs par intérim et le directeur des Services des ressources financières ont pris part à la rencontre.

M. Bolduc donnait suite à l'invitation que la Commission scolaire avait fait parvenir officiellement à son cabinet le 3 juin dernier. De plus, une pétition signée par plusieurs parents d'élèves préoccupés par la réalité budgétaire de la Commission scolaire et soutenue par une résolution du conseil des commissaires avait été envoyée au cabinet de M. Bolduc le 22 septembre.

À cette occasion, la Commission scolaire a pu expliquer au Ministre sa situation particulière, de même que ses caractéristiques : baisse démographique majeure, frais de gestion parmi les plus bas du réseau et investissement d'environ 3 M\$, en sus des sommes consenties par le Ministère, pour les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

« Le Ministre, lui-même issu d'une région du même type que la nôtre, s'est montré compréhensif par rapport aux réalités démographiques et géographiques du territoire de la Commission scolaire des Phares. Il a questionné longuement nos pratiques éducatives d'aide aux élèves en difficulté. Nous avons insisté sur l'urgence de tenir compte du principe de différenciation lorsque des compressions se décident, plutôt que de procéder uniformément, mur à mur, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Nous avons pu démontrer l'impact de la différenciation dans certains milieux et l'importance de tenir compte des disparités régionales dans le réseau de l'éducation », a souligné M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire.

« Même si aucune promesse de gestes concrets n'a été faite lors de cette rencontre, nous avons senti une ouverture de la part du Ministre. Nous décelons un désir de mieux cerner les réalités administratives de notre Commission scolaire et les pratiques de gestion que nous appliquons pour répondre aux besoins exprimés, notamment en matière de services éducatifs », a mentionné M^{me} Madeleine Dugas, directrice générale par intérim de la Commission scolaire.

Au nom des élèves et de leurs parents, la Commission scolaire tient à remercier M. Bolduc de s'être arrêté dans ses locaux pour entendre de vive voix et directement ce qu'elle faisait valoir depuis plusieurs années dans la documentation la concernant.

-30-

Sources : Raymond Tudeau
Président
418 723-9485

Madeleine Dugas
Directrice générale par intérim
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.